

INFO-MAINTIEN

Équité salariale



CSN

FÉDÉRATION
DES PROFESSIONNELLES

AVRIL 2016



secteurpublic

Maintien de l'équité salariale

RAPPEL DES ÉTAPES ET DES TRAVAUX RÉALISÉS

Depuis le premier affichage sur le maintien de l'équité salariale, la FP-CSN n'a pas chômé et ce dossier continuera de mobiliser nos énergies encore longtemps. En plus des nombreuses publications que nous vous avons fait parvenir, nous avons tenu plusieurs rencontres avec des militantes et militants par titres d'emploi pour répondre à leurs questions et donner de l'information sur le maintien 2010 et le maintien 2015. Nous avons par ailleurs procédé à l'analyse du premier et du deuxième affichage du Conseil du trésor et à l'identification des titres d'emploi pour lesquels des plaintes seront déposées.

Vous avez été nombreux à nous transmettre les messages que vous avez envoyés au Conseil du trésor. Conséquemment, nous avons analysé l'ensemble des questions et des commentaires soumis par les militantes et les militants à la suite du premier affichage. Cela nous a permis de bonifier les questions et les commentaires que nous avons adressés au Conseil du trésor.

Poursuite des travaux

Nous allons donc déposer des plaintes pour les titres d'emplois qui font partie de l'affichage et pour lesquels le correctif ne correspond pas à la modification des tâches. Nous déposerons également des plaintes pour les titres d'emplois absents de l'affichage et qui ont vu leurs tâches modifiées depuis le dernier exercice de maintien (2010); nous devons ensuite documenter ces plaintes par un processus d'enquête qui viendra soutenir notre argumentaire.

Maintien de l'équité sur notre site web

Une nouvelle section sur le maintien de l'équité salariale dans le secteur de la santé et des services sociaux a été créée sur le site web de la FP-CSN. Vous n'avez qu'à cliquer sur l'image pour la consulter. Vous y trouverez les Info-maintien FP et CSN et un formulaire type de plainte.



POURSUITE DE NOS TRAVAUX

Dépôt de plaintes pour les titres d'emploi identifiés



Obtention des mandats de représentation pour ces plaintes



Enquêtes pour tous les titres d'emploi pour lesquels des plaintes seront déposées



Représentations au Conseil du trésor pour le traitement des plaintes

Maintien 2015: une seule adresse

Une seule adresse pour nous faire parvenir les copies de vos correspondances au Conseil du trésor, poser vos questions et soumettre vos commentaires: maintien.equiteFP@csn.qc.ca

Suivez-nous sur Facebook



Pour demeurer au courant de tous les dossiers qui vous concernent, visitez la page Facebook de la FP CSN et cliquez «j'aime». Vous aurez ainsi un accès facile en temps réel à toutes les nouvelles de la fédération. www.facebook.com/fpcsn